



REUNION DE QUARTIER DU FAYET 14 NOVEMBRE 2007 BUREAU D'ETAT CIVIL -18 HEURES COMPTE-RENDU

Monsieur le Maire accueille le public dans la salle de réunion du Bureau d'Etat Civil du Fayet et ouvre la séance à 18h15.

1. Jeux d'eau du giratoire :

Le débat est lancé sur une question mineure mais qui relève de l'incivilité de certains actes, incivilité qui sera abordée à plusieurs reprises au cours de la réunion. En effet un produit moussant a été mélangé à plusieurs reprises à l'eau recyclée des jeux d'eau. Si une certaine tolérance est admissible au regard des conséquences limitées d'un agissement ponctuel de ce type, sa redondance est problématique à plusieurs points de vue et notamment du bon fonctionnement des pompes.

Monsieur le Maire rappelle aux services techniques sa demande relative à la suppression de l'armoire électrique de commande et de régulation des jeux d'eau et des éclairages du giratoire.

2. Organisation des travaux :

Monsieur le Maire répond ensuite à une question sur le « bon » positionnement des feux liés à l'organisation des travaux et au fonctionnement du TMB. Il précise que les travaux devraient se terminer vers le 10 décembre 2007. La question d'une déviation par l'avenue de la Gare est posée. Monsieur le Maire répond que ce n'est pas une bonne solution car, dans ce cas, on court-circuite une partie des commerces. « Il n'y a pas de travaux sans contrainte », précise-t-il et recueille à ce titre l'aval de l'assemblée.

3. Décorations de Noël :

Question de la salle : Les décorations de Noël sont-elles prévues pour Noël ?
Eclairage effectif 1^{ère} quinzaine de décembre avec les décorations de Noël afin que « l'avenue soit belle. »

4. Régulation de la vitesse « avenue de Genève » :

Plusieurs personnes interviennent à ce sujet et demandent des mesures appropriées. « *Il faut faire quelque chose et ce sont des gens d'ici et pas seulement des motos.* »



Réponse de Monsieur le Maire : « *C'est le problème du respect des règles par les uns et par les autres. Il n'y a pas de solution. La Gendarmerie procède à des contrôles réguliers. La sensibilisation est individuelle.* »

Il insiste également sur l'impact visuel des aménagements sur la vitesse qui devraient inciter à un ralentissement notamment lorsque la dernière tranche de travaux (carrefour du Terminus) créera des conditions visuelles supplémentaires d'un ralentissement. Répondant à une question sur le type d'aménagement de ce carrefour, il déclare qu'il ne s'agira pas d'un giratoire mais d'une organisation rationnelle des voies avec des aménagements paysagers.

5. Limitation de tonnage et de vitesse – route des Amerands :

Une personne intervient pour signaler que des semi-remorques sont descendus par la route des Amerands.

Monsieur le Maire infirme l'hypothèse d'un accroissement du trafic sur cette voie du fait d'un « effet GPS », qui la rendrait prioritaire dans tous les cas mais met en perspective ce constat avec les habitudes localement prises, la signalisation de Domancy depuis la route départementale MEGEVE/SALLANCHES et la demande du Maire de Domancy de classer la route de Vervex dans le domaine départemental.

6. Question sur l'augmentation de l'eau :

Répondant à une question, Monsieur le Maire explique que l'eau n'a pas augmenté depuis 2004.

Il donne des explications et des précisions sur la composition du prix de l'eau afin d'éviter les confusions qui ont pu naître à la lecture d'un article paru dans la presse.

Il explique que les efforts de la collectivité visent à pratiquer, par des techniques d'amortissement et de provision, le remplacement des canalisations et de s'inscrire, depuis deux ans, dans une logique de détection de fuites. Récemment une fuite de 1000 m³/jour a été réparée.

En matière d'assainissement, il est également nécessaire de lutter contre les eaux parasites qui nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration intercommunale.

7. Demande d'éclairage vers le « chemin de la Combes derrière ».

Grande zone d'ombre vers le début du chemin. Bernard MUGNIER va regarder si on peut ajouter un équipement d'éclairage.

8. Ordures ménagères :

Problème de ramassage au chemin du Perret quand l'agent « régulier » est en congés. Il est relevé une certaine insatisfaction des usagers lors de ces remplacements. Ce point fera l'objet d'une mise au point avec les services.



S'agissant du tri des ordures ménagères : les trous des moloks destinés aux cartons d'emballages semblent trop petits. Monsieur le Maire donne une réponse technique : le dimensionnement des orifices vise à créer une contrainte de pliage et par là même un meilleur remplissage de ces équipements de collecte.

9. Ralentisseur du Fayet du milieu :

La combinaison d'un rétrécissement de chaussée avec le ralentisseur existant afin de limiter à une voie cette zone pourrait être de nature à améliorer la sécurité. Ce dossier va à nouveau être étudié.

10. Embouteillage de l'eau :

Question : Où en est le dossier de l'embouteillage ?

Monsieur le Maire : Nous avons un terrain acheté à la SNCF. Nous avons pris un peu de retard sur ce dossier mais l'idée n'est pas abandonnée.

11. Rond-point des Cristaux :

Question : Des travaux de rénovation sont-ils envisagés ?

Monsieur le Maire répond favorablement à cette question et avec l'accord du casino, un nouvel aménagement sera réalisé, les matériaux de l'aménagement existant ayant vieilli.

Il profite de l'occasion pour donner des informations relatives aux incidences financières du casino sur les recettes communales (+15%) et sur des aménagements projetés de « relookage », d'éclairage sous le pont SNCF et de plantations le long du cimetière.

12. Vols et profanations au cimetière :

Une habitante fait état de vols et profanations sur des tombes. Monsieur le Maire répond que le cimetière n'est pas gardé et que de tels actes doivent faire l'objet de plaintes auprès de services de la gendarmerie.

Dans le même secteur, une habitante se plaint d'agressions d'oies et de chiens.

13. Réglementation en matière de panneaux publicitaires

Un membre de l'assemblée fait remarquer à juste titre que la réglementation en matière d'affichage publicitaire dénature l'entrée du Fayet depuis la route de Chamonix. Le service de l'urbanisme de la Mairie interviendra pour que la réglementation en la matière soit respectée.



Demande de réparation du chemin du Berchat depuis le parc Thermal jusqu'à la rue des Aravis

Avis favorable pour une simple remise en état dans les matériaux existants.

14. Emplacement des arrêts et des abris bus scolaires

Monsieur le Maire répond à un habitant qui l'interroge sur le pouvoir de décision du Maire et lui confirme qu'il s'agit d'une compétence d'autorité organisatrice partagée entre le SIVOM Pays du Mont-blanc et le Conseil Général à laquelle est associée la commune. Par ailleurs il n'est pas possible de généraliser l'implantation d'abris bus.

15. Demande d'information sur l'arrivée de la télévision numérique ?

Monsieur le Maire répond qu'il ne dispose pas d'informations sur cette question.

16. Questions sur le contournement du bourg :

Monsieur le Maire donne des informations sur certains aspects techniques (Rive droite : pile sur roche solide – En rive gauche, il sera nécessaire d'aller chercher la roche un peu plus profondément. Les travaux seront réalisés en 2008/2009

Il y aura sur l'arche du pont, sur le sommet de la voûte, un centre de saut à l'élastique.

17. Stationnement – zones bleues – procès-verbaux :

Rue de la gare : Y aura-t-il une zone bleue ? : Réponse positive du Maire

Places handicapés (près du « Madisone ») : réponse du Maire : Oui c'est possible et ce sera réalisé

La Maire demande de faire contrôler la zone bleue par la police municipale.

S'agissant des procès-verbaux, il rappelle que lorsqu'ils sont dressés par la police municipale, ils ne peuvent plus faire l'objet de mesures de clémence. L'Officier du ministère public a d'ailleurs donné l'ordre que les Maires ne donnent plus leur avis sur ces procès-verbaux. Les produits des amendes sont reversés à l'Etat puis au département qui le répartit aux communes aux fins de réalisation d'équipements de sécurité.

Voir stationnement des cars au Terminus (faire courrier)

18. Visibilité place des parkings à proximité du rond-point des cristaux.

Pointillé remplacé par une ligne continue. Intersection avec la rue du « vieux bassin. » Ce point sera vérifié. Il s'agit de limiter les risques liés au « tourne à gauche » avec la desserte des propriétés riveraines.



20. Etat sanitaire du séquoia au Parc Thermal

Monsieur le Maire fait part de son inquiétude sur l'état de la cime de cet arbre et informe que tout est mis en œuvre pour éviter son étêtement.

21 Question : la petite boulangerie a-t-elle été vendue ?

Monsieur le Maire répond que le contexte familial de la succession peut retarder la réouverture de ce commerce.

22 Problème ADSL (au Fayet du milieu) :

Il s'agit d'un secteur qui nécessite des adaptations techniques (WI-MAX) financées par le Conseil Général mais qui supposent un nombre suffisant de demandeurs. Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître auprès du service informatique de la Mairie.

23 Monsieur MARTINEZ fait le point de la fête du Fayet. Dernier week-end de juin.

24 Demande d'améliore l'accessibilité de l'impasse du Grand Champ : Monsieur le Maire demande que cela soit étudié.

25 Recensement de la population :

Il aura lieu du 17 janvier au 16 février 2008. Il est fait appel à des candidatures pour recruter des agents recenseurs.

26 Quel est le devenir de la Maison Colson ?

Monsieur le Maire indique que la mise en recouvrement des sommes dues au titre des travaux de sécurisation devrait déclencher une réaction.

27 Travaux d'aménagement autoroutiers :

Monsieur le Maire fait le point du calendrier de réalisation et du financement (par le Conseil Général) des demi échangeurs permettant un accès plus aisé à l'autoroute blanche. Un échangeur complet permettra de se diriger vers Chamonix sans traverser Le Fayet. (démarrage des travaux prochainement). A Sallanches les travaux suivront en 2008.

La réunion de termine à 19h45.

Le Maire,
Conseiller Général du Canton
De Saint Gervais,

Jean-Marc PEILLEX